

L'impact du travail de mémoire sur les survivants du génocide des Tutsis : *Commémoration, mémorial et juridiction*

Marie-Odile GODARD¹

Résumé

À compter de l'arrêt du génocide des Tutsi de 1994, la société rwandaise, après un temps de sidération s'est recomposée, d'abord lentement, puis plus énergiquement.

Il a fallu faire avec la mémoire de ce qui s'était passé. Un État s'est reconstruit ; il devait se souvenir, rendre hommage, juger et punir pour relancer l'avenir pour toute une société. Parallèlement le temps des rescapés n'est pas le même, il s'agit d'un temps fixé au traumatisme. Hommages, mémoire, justice toutes catégories qui sont devenues des nécessités impérieuses, parfois douloureuses, mais jamais suffisantes pour les rescapés. Des lieux : les mémoriaux, des actes : les Jugements Gacaca, des dates : les commémorations. Les rescapés ne peuvent que s'y adosser, s'y accrocher, car leur capacité à symboliser a du mal à se déployer. Lieux, actes, dates, w les rescapés y adhèrent ou les fuient suivant les moments pour tenter de se reconstruire individuellement.

Mots clés : Traumatisme psychique, Génocide des Tutsi, Commémoration, juridictions Gacaca, mémorial, Groupe thérapeutique post-gacaca

Abstract

After the genocide of the Tutsis ended in 1994, Rwandan society, at first staggered by the events, began to pull itself back together, slowly at first and then more energetically. The memory of what had happened needed to be addressed. A nation was reconstructed, and now it had to remember, to pay homage, to judge, and to punish, in order for an entire society to ensure its future. But time for the survivors is not the same as it is for others: it is fixed on the trauma. Tributes, memory, justice are vital and sometimes painful needs, but never enough for the survivors. Places: the memorials; acts: the Gacacas; dates: the commemorations. The survivors try to connect, but they are not fully able to symbolize. Places, acts and dates: survivors alternately approach and flee them in their attempts at individual reconstruction.

Key words: Psychic trauma, Tutsi genocide, commemoration, Gacaca jurisdictions, memorial. Post Gacaca therapeutic groups.

Passer du traumatisme au symbolisme, c'est passer de l'individuel au collectif. Chacun est désormais familiarisé avec les commémorations, l'édification de mémoriaux et la tenue de jugements même tardifs sur les actes du passé qui jalonnent l'histoire de nos sociétés du XXI^e siècle. Ce sont des actes collectifs de reconstruction sociale, pour un avenir collectif. Je propose une réflexion sur l'effet possible de ces actes sur les victimes de génocide.

Jocelyn Létourneau et Bogumil Jew-siewicki (1996), [1] dans l'introduction d'un ouvrage sur la politique de la mémoire, écrivaient : « L'un des grands défis qui anime l'exercice de la politique en ce début de millénaire est de négocier ou de réinventer le passé et la tradition, et l'histoire et la mémoire aussi, au bénéfice d'un avenir à rebâtir sur des bases qui soient revivifiantes pour les acteurs sociaux ». Nous réfléchissons ici autour de ce cadre : réinventer le passé et la tradition au bénéfice de l'avenir, d'un avenir meilleur. Pour ce faire, il faut passer par l'investissement de lieux, de dates et d'actes. Mais si ces lieux, ces dates et ces actes sont devenus des jalons pour toute une société, principalement ici de la société rwandaise, leur impact diffère selon que l'on s'attache à l'individuel ou au collectif. Nous passerons des nécessités collectives aux nécessités individuelles, et surtout, à l'influence des premières sur les secondes. À l'intérieur, de là où l'on reçoit

les chocs, où on les emmagasine, où on les traite – du côté des rescapés des génocides et principalement celui des Tutsi au Rwanda.

Nous tenterons de parcourir les méandres, des nécessités de ceux qui par hasard ont survécu aux génocides, face à une société qui se reconstruit. Commémorations, mémoriaux, tribunaux ou hommages, mémoire, justice, toutes catégories qui sont devenues des nécessités impérieuses pour la société, mais non pas suffisantes pour les rescapés.

Historiquement, l'État rwandais actuel est issu du génocide des Tutsi qui s'est perpétré durant 100 jours à compter du 7 avril 1994. À compter de l'arrêt de ce génocide, la société rwandaise, après un temps mort, s'est recomposée d'abord lentement, puis plus énergiquement. Anciens exilés venus du Burundi, de l'Ouganda, du Congo, ceux venant d'Europe et d'Amérique, mais surtout ceux qui vivaient au Rwanda, la grande majorité du peuple rwandais, témoin du génocide, acteur du génocide, et puis la poignée de rescapés. Trois cent mille, peut être moins à présent.

Objectivement, tout était détruit, l'administration, bien sûr, les bâtiments aussi, les cultures, le cheptel, tout ; tout avait été saccagé. Mais il fallait revivre et revivre ensemble, puisqu'aucune région du Rwanda n'avait de spécificité ethnique et puisque tous ne pouvaient à présent que reconstruire : l'éthnicisme devait être éliminé.

Revivre ensemble, mais comment ? Revivre ensemble, alors que depuis des décennies régnait la culture de l'impunité : sous la domination des pouvoirs racistes des présidents Kayibanda et Habyarimana, il n'était pas très grave de tuer un Tutsi. Les organisateurs des massacres de 1959, 1963, 1973, 1990, 1992 étaient même récompensés par des promotions sociales enviables. Beaucoup avaient fait fortune sur les biens des Tutsi en exil.

Lorsque le génocide est passé, le mal a atteint un autre niveau. Les premiers génocidaires arrêtés furent étonnés de l'être. Ils se sentaient dans leur bon droit, ils n'avaient fait qu'un peu plus que d'habitude : « Quand tu reçois un ordre nouveau, tu hésites, mais tu obéis, sinon tu risques. Quand tu as été

sensibilisé comme il faut par les radios et les conseils, tu obéis plus facilement, même si l'ordre est de tuer tes avoisinants. »[2] Ainsi parlait un génocidaire sous la plume d'Hatzfeld (2003).

Par des voisins, par des parents, ils ont été tués ; entre voisins, entre parents, ils ont tué. Les solidarités se sont envolées, et chaque adulte, chaque jeune ayant vécu le génocide est condamné à porter les images, les cris, les peurs, l'odeur de ces Cent Jours. Cependant, tous les Rwandais doivent revivre ensemble.

Toute une société, à travers les associations civiles, les assemblées d'élus, ne cesse de se poser des questions sur l'avenir. Chacune de ces associations aurait aimé pouvoir « réparer », faire en sorte que tout redevienne comme avant, qu'il n'y paraisse plus rien, que chacun oublie ce qui s'est passé et que toutes les composantes de la population rwandaise reconstruisent ensemble. Mais très vite, elles ont compris que, non seulement cela n'était pas possible, mais que tenter de le faire pouvait une nouvelle fois blesser les rescapés. Parler d'avenir peut avoir quelque chose d'indécent, car ce qui était visé et ce qui a été atteint dans le génocide des Tutsi, c'était précisément leur avenir. Comment s'étonner alors des sursauts des uns, des colères des autres, des mensonges, des fuites, des attaques de nerfs qui rythment le retour à une « vie normale ». Comment s'étonner que beaucoup refusent l'oubli quand d'autres ne font qu'en rêver ? Il fallait donc des lieux, des dates, des actes...

On découvrit d'abord des lieux de mort ; ceux-ci ne portaient même pas le nom de mémorial. Personne n'osait toucher à ces découvertes macabres. Ntarama, bourgade à une heure de Kigali, fut l'un des premiers : une église où s'entassaient des centaines de corps de femmes et d'enfants abattus par des batteries placées aux fenêtres. Les femmes et les enfants s'y étaient réfugiés tandis que les hommes défendaient le village dans les marais. Les femmes qui sortaient étaient violées, puis tuées à coup de machette. Tout est là en l'état. Tout resta figé, un an, deux ans, plus encore...

Dès le 7 avril 1995 s'organisa dans tout le pays la première commémorati-

on ; personne ne savait ce qu'elle allait être, au point que toutes les associations humanitaires rapatrièrent leur personnel à Kigali, la capitale. Tous avaient peur de ce qui pourrait arriver : attaque de l'extérieur ?, vengeance des Tutsi ? attaque sur les agences humanitaires ? de qui ? par qui ? Personne ne savait, au point qu'à Butare, petite ville au sud du pays, seuls trois bazungu (les blancs) assistèrent à cette journée. Sous un soleil ardent alternant avec une pluie diluvienne, après une messe dont la communion fut désertée (manque de confiance dans les prêtres), la foule fit le tour de Butare de charnier en charnier. Devant chacun d'eux, un rescapé remonté des fosses décrivait le calvaire des suppliciés. Depuis lors, le témoignage a été ritualisé et chaque année, dans un lieu de supplice différent, le souvenir, la parole envahit tout l'espace public, à la radio, à la télévision, plaintes, chants, poèmes. Pas de refoulement, pas d'oubli. Un bouillonnement de positions défensives, violentes ou dépressives, et chacun à sa manière : il n'y a pas de règle, le chemin individuel du deuil est éminemment chaotique, contradictoire et réversible. L'un ne supporte pas d'entendre un témoignage ou de déterrer ses morts lorsqu'il apprend l'endroit où ils ont été jetés, mais deux ans plus tard, il n'aura de cesse de ramener les corps à Gisozi, lieu d'enterrement et de souvenir à Kigali. L'autre témoigne le 7 avril, tandis qu'un troisième se terre au fin fond de sa colline. Alors que chaque rescapé se cramponne à la vie, la société avance.

En 1995, le nouveau gouvernement Rwandais organisa à Kigali une rencontre avec des représentants de peuples victimes de génocide : Juifs, survivants de la Shoah, et descendants de survivants Arméniens. Cette concertation mit en avant la nécessité de puiser dans la culture afin de retrouver et de réutiliser des formes anciennes de justice et de réconciliation. C'était opposer les cultures ancestrales aux effets catastrophiques des cultures dites « modernes ». Car la tâche était grande pour la société rwandaise : En 1996, lors du retour des réfugiés, dont beaucoup venaient des camps du Congo, on les a emprisonnés pour crimes et génocide. Dans les prisons, s'entassaient 120 000

à 130 000 prisonniers. Il aurait fallu plus de cent ans à la justice classique pour les juger tous. Les chercheurs rwandais s'attelèrent à la tâche et la loi portant sur la création des Juridictions Gacaca pour la Réconciliation fut promulguée.

« Gacaca » est le nom que l'on donne à l'herbe sur laquelle l'ensemble des habitants de la colline se réunissait autour des vieux, des sages, des hommes intègres. Les différents entre familles, entre voisins étaient exposés devant tous. Les juges tranchaient en s'attachant à toujours réparer les dommages subis. C'était donc en groupe et par le groupe que se réglèrent les conflits de voisinage, jamais les homicides. A présent, les victimes du génocide ne peuvent espérer retrouver leur dignité et leur statut d'être humain tant qu'elles n'obtiendront pas la reconnaissance par leurs bourreaux de la souffrance qu'ils leur ont infligée. Cela permettra aussi aux justes d'être reconnus, car tous les Hutu n'ont pas tué, certains ont même protégé les Tutsi.

Le psychiatre Naasson Munyandamutsa[3], fervent défenseur de la parole et de son écoute, connaît les efforts des rescapés pour aller témoigner devant les Gacaca. Cependant, il veut croire que leur parole aura un effet sur les génocidaires, un effet positif, malgré eux. Pour lui, il s'agit de permettre au groupe, fondement de la société rwandaise, de réémerger. « Les Gacaca, c'est comme la vérité qui n'est pas toujours bonne à dire, il faut choisir le cadre pour la dire. Ça va être l'occasion d'amener l'Abominable dans le groupe, qui est le seul capable de le prendre, parce qu'une seule personne ne peut pas vivre avec l'Abominable ... Vivre avec l'Abominable dans le cœur, dans la tête, c'est tout simplement difficile. C'est compliqué, mais j'espère qu'on va être créatif. » Il dit encore : « On ouvre la parole sans savoir ce que cela va provoquer et sans connaître même les signes du désarroi ? Dans quelle mesure le processus de Gacaca n'est pas risqué pour le rescapé. » Certains pensent que le processus Gacaca est un instrument en faveur des coupables, il peut leur permettre de redevenir des humains. En exprimant ce qu'ils ont en eux, ils sortent de cet enfermement

morbidement du silence. Les survivants ne profiteraient-ils pas indirectement d'une société qui redeviendrait humaine ? Les Gacaca permettront-ils que le « non-dit » d'un vécu trop lourd à porter par les individus soit endossé par le groupe tout entier, tel qu'il le faisait autrefois ?

Les rescapés de la Shoah et ceux du génocide des Arméniens nous ont appris que ce qui ne se dit pas favorise la transmission de ce « non-dit » de génération en génération. Ce qui se dira dans les Gacaca évitera peut-être cette transmission aux enfants des victimes comme aux enfants des bourreaux.

Les Gacaca se tiennent depuis plus de deux ans sur l'ensemble des collines. Quelles que soient la région, la colline, la classe sociale, toute la population présente dans le Rwanda de l'avant génocide est concernée par ces assemblées. Malgré les critiques et les appréhensions de beaucoup, toute la population s'y est préparée. Les associations de veuves par exemple ont entraîné leurs adhérentes à « dire » malgré la honte qu'elles ressentent, tout ce qui s'est passé (viols, tueries, humiliations). Chacun sait que dans ces assemblées, la parole et le questionnement doivent passer par les hommes et les femmes intègres, et que nul ne peut exploser de colère face à son bourreau. Tout le monde sait et se prépare en conséquence.

Mais la tenue des Gacaca a provoqué de nouvelles situations tout aussi difficiles que le fait de ne pas juger les coupables. Certains témoins ont décrit de manière minutieuse les sévices infligés aux suppliciés, provoquant alors des « crises » de désespoir chez les rescapés ; certains rescapés furent invalidés et traités de fous pour avoir « explosé ». De l'autre côté, progressivement certains accusés se sont fait passer le mot : « ne dites plus rien ». On dit même qu'une association s'est constituée : Ceceka, « Tais-toi », et s'engage à ne rien dire, à ne rien avouer, « on ne pourra rien contre nous, la preuve, les prisonniers vont sortir ».

Et en effet, en Août 2005, 30 000 détenus sont sortis des prisons. Pour le faire il suffisait qu'ils avouent leur crime, qu'ils acceptent de comparaître devant les Gacaca et qu'ils n'appartiennent pas

à la première catégorie (les concepteurs du génocide et les violeurs).

D'autres prisonniers se déversent, ils se sont rendus compte que 11 ans de silence sur les crimes commis pouvaient être lourds et que les avouer pouvaient non seulement les faire sortir de prison mais les soulager. Certains parlent plus pour se décharger que pour répondre au besoin de vérité des rescapés.

Sur tout le pays, 10 684 Juridictions Gacaca ont été créées et se tiennent chaque semaine au niveau des secteurs, communes et préfectures. Tous les habitants de plus de 18 ans font partie de l'assemblée générale de la Juridiction Gacaca, assemblée de base. Elle se réunit un jour par semaine, différent suivant les régions. Cette assemblée générale a élu neuf personnes intègres Inyangamugayo qui forment le siège de la juridiction. La première phase, celle de la collecte des données et de l'instruction est maintenant terminée, la phase du jugement est commencée. Seuls ceux qui ne sont pas accusés de faire partie de la première catégorie, (les organisateurs du génocide et les violeurs) et qui avouent les faits, peuvent comparaître devant les Gacaca. Ceux de la première catégorie sont renvoyés aux tribunaux classiques tandis que les autres sortent de prison.

Revivre ensemble pose problème, en effet.

Le Rwanda vit une situation exceptionnelle. Le peuple rwandais est donc contraint de vivre, après le génocide d'une partie de sa population, sur le même territoire que la majorité de la partie qui l'a perpétré. Une fois les distinctions ethniques interdites par la loi, la généralisation de l'éducation instituée pour tous les enfants, et la justice enclenchée par les jugements classiques et par les Gacaca, comment les rescapés vivent-ils au Rwanda ? Car, pour eux le temps semble arrêté.

Si le temps aide à l'assimilation des situations, il se bloque aussi là où il y a eu débordement : c'est le moment du traumatisme, cet instant où le temps a cessé de s'écouler. Une survivante du ghetto de Varsovie écrit : « Rien ou presque ne m'est resté de mon enfance d'avant la guerre, rien ne m'a poussé vers l'avenir ; seules ont subsisté,

nettes comme au moment même, insupportables, inévitables, ces quelques années d'il y a maintenant plus de cinquante ans, gravées en moi, ineffaçables. Depuis, le temps piétine. » [4]

Parce que le temps a été suspendu dans la vision de l'horreur, dans l'attente certaine du cataclysme, il s'est figé. Comme un disque rayé, c'est ici que se bloque la pensée interdisant aux réflexions, sentiments, affects de survenir, empêchant les liaisons entre l'avant et l'après, entre les êtres morts et ceux qui ont survécus. Quand un semblant d'oubli s'établit, à contre temps la nature et ses pluies diluviennes font émerger un nouveau charnier. Et, à l'occasion d'une chanson, d'une couleur entrevue ou d'un son de machette, le traumatisé se retrouve dans le temps présent du traumatisme. Sans aucun écart. Il est à nouveau dans la scène qui l'emporte là-bas il y a douze ans. Car le temps n'altère rien. On s'habitue, c'est tout. On s'habitue au retour du même, on sait que cela va revenir, on arrive à le nommer, mais l'effet de cette image, toujours la même, renouvelle le traumatisme. On ne diminue pas la souffrance, on diminue la surprise de la souffrance. Un rescapé d'Auschwitz [5] a progressivement repéré que les soirs où il rentrait par la route longeant des barbelés, il rêvait des camps. Il s'est habitué à l'intrusion du passé dans le présent, il s'est habitué à éviter ce chemin. Au Rwanda le rescapé sait que les soirs de Gacaca, seul sur sa colline, seul dans sa maison, il reverra toutes ces scènes avouées et décrites par les génocidaires.

Comment s'éloigner de ces scènes crues, revécues régulièrement par les rescapés ?

Dans les cas de génocide, ce qui se bloque, ce sont les possibilités de symbolisation. Symboliser, c'est classer, mettre des équivalences, passer d'une image à une autre, aller vers la labilité, toute chose stoppée par la fixité du trauma. Les traumatismes individuels et collectifs restent séparés, enclavés, et il faut tous les efforts d'une société pour remettre de l'ordre symbolique. Il s'agit de réinstaurer les lois humaines et communes, il s'agit de juger, de condamner et de punir.

Passer au symbolisme est une nécessité, mais de quel symbolisme s'agit-il ? Pour y parvenir, il faut du temps, longtemps, et peut-être soixante ans, trente ans, treize ans après, pour certains, il n'est pas encore temps. L'histoire du Centre de documentation juive contemporaine (CDJC), qui a maintenant donné naissance au Mémorial de la Shoah en France, en est une preuve. En pleine extermination des Juifs, le 28 avril 1943, Isaak Schneersohn [6] crée le CDJC. Son travail consiste à dépouiller le journal officiel pour dresser la liste des entreprises aryannisées ; il part du postulat que contre l'entreprise génocidaire, les Juifs seront présents à la libération. Ils devront être rétablis dans leurs droits. Des archives, le CDJC passe à l'Histoire en devenant, après la guerre, un important centre de publication autour de la Shoah. Mais ce n'est qu'en 2005 qu'il abritera le Mémorial de la Shoah. « Les Juifs sont le peuple du Livre. L'exhortation à se souvenir- Le Zakhor, le "souviens-toi"- s'est toujours marqué par des écrits : Pas de monument, car cela ne représente rien dans la tradition juive, mais des textes. » [6] La salle qui doit contenir le Livre du souvenir réunissant les noms de toutes les victimes de la catastrophe existe à présent. La tradition du livre est respectée.

Au Rwanda, Ntarama a été rangé, à présent, arrangé. L'église est désormais propre de ses cadavres et reliques passées. Progressivement, tous ces lieux de mort, Nyamata, Bissessero, Murambi, tous les autres aussi - il y en a 114 sur un territoire grand comme la Bretagne - sont rangés, ordonnés, et progressivement les corps sont ensevelis. C'est Ibuka, « Souviens-toi », l'association de rescapés, qui a pris en charge, dès la découverte des charniers, tous ces lieux du souvenir. Des moyens termes ont été trouvés : à Kabgaye, par exemple, c'est dans une crypte en sous-sol que sont déposés les ossements. Mais lorsque les traumatisés, eux qui ont tellement de mal à symboliser ce qui leur est arrivé, sont bousculés et quasiment mis en demeure de le faire par toute la société, les choses se compliquent. Pour passer au symbolique, il faut accepter de se détourner de ce temps pré-

sent du traumatisme.

Avec le temps, des lieux symboliques sont érigés. En 2000, Bruce Clark, artiste sud-africain, initie le Jardin de la Mémoire ou un million de pierres symboliseraient un million de morts. Pour l'artiste, il était important que « cette „sculpture“ tienne compte du nombre de victimes et avant tout autre chose de l'espace ou du volume que représente ce nombre. La construction du mémorial sera en elle-même un processus de remémoration et de recueillement. La cérémonie de commémoration consistera en la pose des pierres. Elle sera simple et sobre et pourra durer des années. » [7]

En 2001, une rescapée des camps de la mort, présente à Kigali lors d'une conférence sur les génocides du XXe siècle, propose aux rescapés Tutsi de construire un endroit où, comme en Israël, des bougies se reflèteraient à l'infini dans des miroirs pour signifier les vies éteintes des enfants génocidés. Bonaventure Niyibizi, vice-président d'Ibuka, l'association de rescapés qui organise la conférence, acquiesce en spécifiant : « Nous verrons avec notre symbolisme ».

Les rescapés attachés à la transmission ont à négocier, non seulement avec leurs contradictions internes, mais aussi avec celles de toutes les strates de la société rwandaise -les familles de génocidaires et les exilés revenus au pays. Certains ont critiqué ces enterrements et réenterrements ; il s'agissait du Diocèse de Butare qui, dès 1995, juste un an après le génocide, appelait ses fidèles à pardonner. Une fois les corps enfouis, il fallait pardonner et reprendre la vie. Il s'agissait aussi de Claudine Vidal [8] 2004, ethnologue française, qui dénonçait la manipulation du gouvernement Rwandais dans l'édification de ces lieux de mort pour empêcher et contrer l'oubli nécessaire à la reconstruction, disait-elle, en s'appuyant sur ses connaissances de la tradition précoloniale : tabous des ossements, pas de lieu collectif pour enterrer les morts. Fallait-il décréter l'oubli pour qu'il se fasse ? Claudine Vidal allait plus loin en disant que l'état voulait faire durer la tension autour des meurtres, organiser la culpabilité et légitimer la répression. Progres-

sivement, par le développement de son discours, elle renforçait ce que Catherine Coquio [9](2003) appelle « la négation comme catastrophe » : en effet, « ce qui se répète le plus nettement, d'un crime de masse à l'autre, c'est cette répartition ultérieure des discours qui le nient et qui l'attestent...il s'agit du contraire d'un dialogue, car une des deux paroles est là pour continuer de détruire et faire taire, tandis que l'autre tente de se dégager de cette continuité meurtrière en reconstituant un fil d'humanité par un effort discontinu d'énonciation, qui devient la marque éthique propre de la vie du témoin. » Elle dit encore : « c'est une situation de cauchemar » et je rajouterai de folie, quand des milliers d'assassins révèlent dans les Gacaca ce qu'ils ont fait et que d'autres, souvenant à l'extérieur du Rwanda hurlent : « ce sont les familles des génocidaires que l'on assassine ».

A l'évidence, comment les rescapés et ce gouvernement issu du génocide ne seraient-ils pas hésitants ? Comment pourraient-ils savoir ce qui est bon pour eux ? Comment l'auraient-ils appris ? Alors ils hésitent entre montrer les ossements pour tenter de prouver ou les enfouir pour tenter d'apaiser. En presque treize ans, ils changent d'avis, ils avancent, ils reculent, en tout cas jamais ils ne sont sûrs de rien. « Y a-t-il une solution adéquate ? Je n'en connais pas, parce que je ne connais pas une expérience pareille dans l'histoire du monde », nous dit Bonaventure Niyibizi,[10] « Il n'y a pas de solution miracle, de recommandation précise que l'on puisse avoir dans une telle situation. Il faut qu'on puisse garder les preuves. Maintenant, avec le négationnisme, une personne peut se présenter et dire : " Non, personne n'est mort ici, on n'a jamais tué personne." De l'autre côté, des survivants ont la préoccupation des restes des membres de leur famille. Pour eux, il ne faudrait pas les garder exposés toute la vie, il faudrait quand même leur donner une tombe convenable qui normalement doit être disponible pour chaque personne humaine. Mais nous pensons les garder pour les générations futures, qu'elles puissent voir et non pas penser que ce que nous sommes en train de dire, ce sont des rêves, ce sont des hi-

stoires inventées. » [10]

En 2004, Gisozi, en devenant le lieu de commémoration du 10^e anniversaire, centralise le souvenir, le savoir et l'enseignement sur le génocide. Les fosses communes de Kigali sont vidées et, dans d'interminables cérémonies de déterrement et de réensevelissement, les restes des morts semblent arrivés au bout de leur chemin.

Oui, « ils voient avec leur symbolisme », mais la culture rwandaise est une culture orale : dans la tradition, il n'y a rien pour marquer les étapes successives de l'histoire de ce petit pays ; les constructions sont faites en terre et en palmes séchées. Les seuls bâtiments en dur sont ceux qui ont été construits sous l'influence de la colonisation belge : des maisons et des églises en petites briques rouges. Au Rwanda, nul édifice de pierre pour signifier le temps qui passe et ses effets sur la société, mais paradoxalement, partout où un massacre a été perpétré en 1994, un lieu de commémoration a été édifié.

A Gisozi, la nature sert au symbolisme, sous la forme des parcelles qui représentent l'unité territoriale de la famille au Rwanda. Il s'agit aussi d'un jardin, à trois paliers. Le premier, le plus haut, est tapissé dans un enchevêtrement des plantes originelles du Rwanda : colcase, banane et palmes ; il symbolise le temps d'avant le génocide, avant même la colonisation. Le deuxième niveau est parcellisé à l'extrême avec une multitude de plantes, dont beaucoup importées par les colonisateurs, et représente le temps du génocide. Puis vient le troisième niveau tout proche des tombes : des murets s'y dressent pour étayer des cercles concentriques de cultures actuelles symbolisant ici l'unité retrouvée de l'après génocide.

Que ce soit par des bougies ou des pierres, mais aussi par de la terre ou ce que la terre produit de manière si éphémère, les plantes, symboliser semble être une gageure, mais la société rwandaise s'y essaye. Autour de ces différents projets, toute une société se cherche et cherche les appuis pour continuer sa route. Tout se passe comme si, pour transmettre, les rescapés avaient besoin de piliers, de soutèvements donnés par la société : du

temps d'abord, des lieux ensuite et du symbolisme enfin. Il y aurait un double travail qui opérerait, l'un visible, celui de la société, et l'autre invisible et tortueux, celui du rescapé. Recherche collective. Mais lorsque le rescapé se retrouve avec un moment de liberté, pour une fois et pas très loin de sa colline, alors il tourne autour, il sillonne les chemins, mais recule le moment de voir, de porter son regard sur cet amas de briques qui ne peut signifier que ce qui s'est passé. L'anéantissement de toute sa famille. Alors retourner pour qui ? Pour quoi faire ? Personne ne l'attend. Cet homme expliquait qu'il avait cherché : « Que reconstruire ? Une maison ? Comment vivre là où on a tué sa mère ; un petit mémorial ? Mais quel symbolisme ? Nous sommes en panne de symbolisme » plus d'idée, plus d'image. Ce qui demeure encore pour l'instant, ce sont ces visions crues de l'anéantissement ou bien le vide, le « plus rien ». Il faudrait « faire surgir, dans le visible, ce qui est absent », [11] ainsi parlait Régine Robin à propos des « contre monuments », ces œuvres, telle la maison manquante de Christian Boltanski à Berlin, « au milieu des façades d'une rue, il y a un trou, un vide, une maison qui manque. Sur le mur de la maison mitoyenne, le nom des familles disparues ». Comment faire surgir du cœur des rescapés ces contre monuments ?

A côté de la loi réinstaurée - par la mise en place d'un état non-entaché des atrocités commises durant le génocide - ; à côté de la justice ré initiée, - par un tri entre coupables et victimes -, cette transmission culturelle peut à nouveau se déployer. Réinstaurer un État de droit, reconnaître les victimes et les coupables, rouvrir les écoles.

Nous écrivions en commençant ce texte, « passer du traumatisme au symbolisme c'est passer de l'individuel au collectif » bien sûr, et nous l'avons démontré à travers les mouvements qui ont vu le jour pour ériger des étaies pour toute la société : des lieux, des dates, des actes. Cependant, il existe un écart entre ce que la société produit pour sa reconstruction et les besoins individuels des rescapés ; il demeure aussi un autre écart entre la volonté de l'Etat reconstruit et l'indifférence d'une grande

partie de la population qui voudrait vivre banalement sans s'encombrer de souvenirs et de cicatrices. La rapidité avec laquelle se développent les négationnistes ne fait qu'ajouter au désespoir et à la confusion des victimes. En niant ce qui s'est passé, les négationnistes ne font que parfaire le génocide.

D'une manière générale, au Rwanda, on a le sentiment d'assister à un monde à deux vitesses : celui de la dynamique de reconstruction pour l'ensemble du pays et celui de la perte d'élan du rescapé qui se vit comme « un oublié de la vie », car, si « Gacaca répond à certains problèmes, il en pose d'autres ». Les rescapés sont menacés, intimidés, les accusés arrivent avec l'intention de déstabiliser, de faire mal. Le proverbe que scandaient les réflexions sur les Gacaca était décidément le même dans tout le pays : gushinyagura, qui pourrait être l'équivalent de « tourner le couteau dans la plaie ». Certains disent que les Gacaca peuvent être thérapeutiques, d'autres pensent le contraire, car ni exposer ni s'exposer sans aucune action possible n'a jamais été thérapeutique, c'est plutôt destructeur. Si des milliers d'agents psychosociaux ont été formés quelque jours par le ministère de la Santé et quelques ONG pour soutenir les rescapés lors des Gacaca, après la tenue des assemblées chacun retourne dans son isolement. Aussi, soutenu par Médecins du Monde, Ibuka initie des groupes thérapeutiques qui ont pour vocation de contenir dans un environnement sécurisant, la parole des rescapés, mais surtout ils devront aider à l'élaboration psychique de cet autre traumatisme provoqué par les Gacaca. Ce projet est animé par Naasson Munyandamutsa, Eugène Rutambesa et Adelite Mukamana au Rwanda, et en France et durant des missions de formation par Amélie Mutarabayire Schaffer et l'auteur. Nous sommes parties du constat que si toutes les associations ont entrepris de sensibiliser les rescapés pour qu'ils supportent leurs épreuves et qu'ils deviennent capables de témoigner devant les juridictions, et si beaucoup de ces rescapés se sont affrontés à cette question du témoignage, la tenue des 10 065 Gacaca par semaine sur tout le territoire Rwandais

a fait naître des problèmes nouveaux et d'ampleur. La vérité dite ou souvent proclamée provoque de nouvelles blessures et de nouvelles explosions.

Dans les Gacaca, il s'agit de vérités, mais de vérités plurielles qui s'agglutinent et parfois s'opposent : il y a des vérités individuelles, celle du bourreau qui croyait fermement ce qu'on lui avait dit : « ce sont des cancrelats », du bourreau qui n'y croyait pas mais que ça arrangeait, du bourreau qui n'aurait pas voulu mais qui s'est senti forcé, et de l'autre côté la vérité de celui qui a subi, au moment où il l'a subi. Autrement dit la vérité de chacun englobe le sens qu'il donne à l'événement.

Les Gacaca ont libéré la parole des acteurs du génocide. Certains, depuis 11 ans gardaient enfouis les actes qu'ils avaient commis, et parce qu'un autre parle, parce qu'il y a négociation, un aveu contre une remise de peine par exemple, alors il s'y met. Parce qu'un autre l'a compromis, il commence à parler, il se rend compte que c'est possible et que cela le soulage. Alors il se déverse même parfois hors des Gacaca, et c'est cette amie d'Esther Mujawayo [11] qui dans un camp des TIG (travaux d'intérêts généraux) est convoquée par sa victime pour lui détailler la manière dont son frère a été tué. Qui se libère ici ? Qui sera soulagé ensuite ? Le faire, bien sûr, c'est redevenir humain, c'est s'adresser à l'autre pour quêter son pardon et par là entrer à nouveau dans la communauté des humains. Lorsque les choses se passent comme cela, la vérité psychique ne peut décidément pas être du côté de la distance.

Cette action Ibuka/MDM est menée depuis neuf mois déjà. Après chacune des assemblées Gacaca, des groupes post-Gacaca se tiennent dans six lieux différents. Ils rassemblent les rescapés qui le désirent, entourés d'une psychologue, de deux conseillères en traumatisme, d'agents psychosociaux, d'un parajuriste et d'étudiants en psychologie. C'est un groupe thérapeutique qui tente de recevoir les contrecoups de la violence de ce que l'on appelle la retraumatisation de la vérité révélée dans ce cadre.

Si l'expérience continue à être explorée et approfondie, les participants ont

d'ores et déjà constaté les bienfaits d'un tel groupe. Il agit contre l'isolement du rescapé et permet d'exprimer des sentiments interdits durant les assemblées Gacaca, comme la colère, la révolte. Le groupe permet aussi que chacun réalise qu'il n'y a pas d'unicité dans l'horreur, le chagrin et le malheur ; que chaque rescapé, s'il souffre de manière unique, n'est pas le seul à souffrir. Il permet de mettre des mots ensemble sur des affects si peu autorisés dans le cadre des Gacaca.

Conduire un groupe thérapeutique exige des thérapeutes de pouvoir porter en soi, contenir et transformer les angoisses du groupe en quelque chose d'audible par tous. Cette initiative lance un défi : que par l'entremise du groupe thérapeutique, le rescapé renoue avec un groupe d'appartenance.

Individuellement, les conflits sont permanents, les souffrances toujours renouvelées et pourtant ce que l'individu n'arrive pas à faire, c'est la société qui doit pouvoir l'accomplir. Dououreux mais bénéfique. Nous savons hélas par d'autres expériences comme les suites de la Shoah ou du génocide des Arméniens qu'un rescapé ne se dissout jamais dans une société. Quand la société l'oblige à le faire par une non prise en compte de sa spécificité, c'est au prix d'une souffrance parfois discrète et intime ou parfois explosive. Les fils et filles de déportés peuvent en témoigner. Les traumatisés de génocide doivent être reconnus et pris en charge pour ce qu'ils sont et non pas comme des fous ou des possédés. L'ensemble des professionnels de la santé mentale, quelles que soient leurs origines et leurs formations, manifestent le souci de respecter la prise en compte du vécu particulier des rescapés.

En santé mentale, au Rwanda, il existe un maillage de la société qui s'est construit au fur et à mesure des années par le soutien financier et l'apport théorique de dizaines d'ONG internationales, bien sûr, mais aussi et surtout par les ressources propres du pays. Beaucoup d'ONG sont reparties, quelques unes demeurent, mais chacune a laissé des traces, parfois même des associations locales. Yvonne Kayitshonga, responsable de la santé mentale au

ministère de la Santé, a coordonné un guide d'intervention pour les Gacaca pour l'ensemble des acteurs en santé mentale. Les Gacaca sont pris comme une épreuve nécessaire.

La société demande beaucoup aux rescapés, mais les rescapés en retour espèrent beaucoup de la société. Ils demandent tout, mais jamais ils ne seront satisfaits, car un génocide est efficace : en voulant détruire tout un groupe, les génocidaires ont détruit un par un les Tutsi, un par un les Juifs, les Arméniens, et c'est un par un que les rescapés subissent le génocide, même si c'est en retissant des liens avec d'autres rescapés, avec d'autres hommes, qu'ils tentent de reprendre pied. Adossés aux efforts de la société, un par un ils ont à se dégager de l'horreur, ils ont à refaire ce chemin du traumatisme au symbolisme.

Références bibliographiques :

1. JEWSIEWICKI B. 1996. *Directeur de publication avec Jocelyn Létourneau. L'Histoire en partage. Usages et mises en discours du passé.*, L'Harmattan, Paris.
2. HATZFELD J., 2003, *Une saison de machettes*, p. 85., Le Seuil, Paris.
3. MUNYANDAMUTSA N., in Lainé A. et Godard M.O., 2004. "Rwanda, un cri d'un silence inouï", film produit par Little Bear, Palindromes. Paris
4. CAUSSAT A., 1999, *Gutka du ghetto de Varsovie à la liberté retrouvée*, L'Harmattan, Paris.
5. GODARD Marie-Odile, 2003, *Rêves et traumatismes ou la longue nuit des rescapés*, Erès, Ramonville Saint Agne.
6. WIEVIORKA A., 2004, "Du centre de documentation juive contemporaine au Mémorial de la Shoah" in *Revue d'Histoire de la Shoah*, 2004/2 Centre de documentation juive Contemporaine. Paris
7. CLARK B., 2000 <http://www.huma->

nite.fr/2000-06-03_International_-Bruce-Clarke-et-le-jardin-de-la-memoire

8. VIDAL Claudine, 2004, « La commémoration du Génocide au Rwanda. Violence symbolique, mémorisation forcée et histoire officielle » in *Revue d'Histoire de la Shoah*, 2004/2 Centre de documentation juive Contemporaine. Paris
9. COQUIO Catherine, 2003, *L'Histoire trouée*, L'Atalante, Nantes
10. LAINÉ, collaboration GODARD M.O., 2004. "Rwanda, un cri d'un silence inouï" film produit par Little Bear, Palindromes, Editions Little Bear, 7-9 Arthur Groussier, 75010 Paris.
11. ROBIN R., 2003, *La mémoire saturée*, Stock, Paris
12. MUJAWAYO E. et BELHADDAD S., 2006, *La fleur de Stéphanie*, Flammarion, Paris.

Auteurs :

1. Maître de conférences en psychologie, Université de Picardie Jules Verne, Psychanalyste, Membre du Centre d'Histoire des sociétés, des sciences et des conflits.

Directive pour les auteurs

La soumission d'un article au Journal de Psychotraumatologie et de Mediation (JPM) implique que les données contenues n'ont pas été publiées précédemment (sauf sous forme de résumé) et ne sont pas soumises ailleurs. Les articles peuvent être écrits français ou anglais. L'original doit être accompagné de 2 copies et si possible d'une disquette ou d'un CD.

Les articles qui ne sont pas conformes aux directives seront retournés aux auteurs.

Présentation du manuscrit:

Les manuscrits d'une longueur de 10 pages maximum (tout compris) doivent être dactylographiés avec un interligne de 1/2 ou 2. En cas de saisie du texte sur un ordinateur personnel, éviter les changements de format et de caractères et joindre une disquette à la version définitive (acceptée pour la publication) du texte. La page de titre, le résumé, les tableaux, et la bibliographie doivent être présentés sur des feuilles séparées. La page de titre doit inclure: le titre; le(s) nom(s) et affiliation(s) du (ou des) auteur(s); le cas échéant, indication d'un soutien financier, par exemple Fond national, Institut national ou International, Ministères, etc.; l'adresse de correspondance; les numéros de téléphone, de fax et courriel. Tout travail doit inclure un résumé détaillé en anglais avec 3900 signes au maximum y compris le titre de l'article ainsi que 3 à 6 mots clés en anglais.

Les articles originaux et les revues doivent être organisés de façon suivante: introduction, sujet et méthode, résultats, discussion (qui peut être combinée avec les résultats), conclusion, remerciements, bibliographie. Pour les médicaments, on utilisera les noms génériques. En général, les noms des spécialités correspondants seront mentionnés entre parenthèses ou dans une annotation.

Communications brèves:

Elles ne devraient pas dépasser 1500 mots (2-3 pages), avec un résumé n'excédant pas 50 mots.

Lettres à l'éditeur:

Au maximum 500 mots.

Illustrations:

Les photographies noir/blanc doivent être tirées sur papier brillant, avec de forts contrastes. Les illustrations en couleur nécessitent une entente préalable avec l'éditeur qui en facturera le coût supplémentaire à l'auteur. Les figures doivent comporter une légende dont la taille des caractères correspond à celle de l'illustration et tient compte la nécessité de la réduction du format. Chaque figure doit mentionner au dos les numéros d'ordre et le nom de l'auteur.

Tableaux:

Tous les tableaux doivent être cités dans le texte, avoir un titre et être numérotés.

Références bibliographiques:

Les auteurs sont responsables de l'exactitude des références. Ne mentionner que les articles publiés et ceux qui sont sous presse, en précisant le nom du journal. L'index bibliographique doit suivre l'ordre des citations dans le texte (et non l'ordre alphabétique) et doit être numéroté de même manière. Le numéro correspondant doit figurer dans le texte entre crochets. Les noms des six premiers auteurs ainsi que les titres complets de tous les travaux cités doivent être indiqués. S'il y a plus de six auteurs, il faut ajouter «et al.».

Exemples:

1. Andrews G, Creamer M, Crino R, Hunt C, Lampe L, Page A. The treatment of anxiety disorders. Cambridge: Cambridge University Press, 2002.

2. Yonkers KA, Zlotnick C, Allsworth J, Warshaw M, Shea T, Keller MB. Is the course of panic disorder the same in women and men.
3. American Journal of Psychiatry 1988; 155:596*602.
4. Eaton WW, Kessler RC, Wittchen HU, Magee WJ. Panic and panic disorder in the United States. American Journal of Psychiatry 1994; 151:413*420.

Epreuves et tirés à part:

Les épreuves sont envoyées au premier auteur mentionné sur la page de titre, sauf information contraire. 6 tirés à part seront envoyés gratuitement à l'auteur.

Copyright:

Dès que l'article a été accepté, il est entendu que l'auteur accepte de transférer ses droits à l'éditeur. Les demandes de reproduction doivent être adressés à l'IPM

Carte des tarifs d'insertion 2010 du *Journal de Psychotraumatologie et de Médiation*

Rédacteur en chef : Issack Biyong, MD

Circulation : 5'000 à 10'000

Parution : 3 à 4 fois l'an

Éditeur : L'Institut de Psychotraumatologie et de Médiation (IPM)

Tarifs d'abonnement : au Canada 100,00 \$ (plus taxes).

Abonnés européens, américains et internationaux : 150,00 \$.

Certains numéros antérieurs sont disponibles sur papier, à 30,00 \$ l'exemplaire.

Distribution : À tous les membres individuels et institutionnels de l'IPM.. La disruption publicitaire sera aussi effectuée aux associations, institutions publiques, humanitaires ou privées du domaine sociales, juridiques et médicale au Canada, aux USA ,en Suisse, France, en Belgique et en Afrique par des centres de distribution rattachés à nos Centre de Psychotraumatologie et de Médiation (CMP) ou aux filiales nationales de l'IPM correspondant.

Fondée en 2003, le JPM informe les professionnels de la santé, du social, de l'humanitaire et de la justice sur les recherches les plus récentes, depuis plus de 7 ans. La Revue de l'IPM International (JPM) procure une tribune aux professionnels de la psychiatrie et de la santé mentale, où ils partagent leurs résultats et leurs connaissances à plus de 20'000 chercheurs, cliniciens et professionnels de part le monde. Le JPM comprend des articles scientifiques révisés par les pairs qui analysent les développements en cours de la Psychotraumatologie, de la Médiation à la lumière des neurosciences, de la psychiatries, de la psychologies, de la sociologie, de l'anthropologie, aussi bien que toutes formes de gestion de conflits nationales et internationales. Les thèmes régulièrement traités dans cette perspective sont entre autres :

- *La série « In Review », rédigée par les professionnels de renommée mondiale de la recherche en psychiatries, en psychologie, en Psychotraumatologie, en Médiation en gestion de conflits de toutes sortes et dans les domaines synergiques et diversifiés tels que les approches biopsychosociales du traumatisme psychique, les sciences de la santé face à l'approches des victimes et leurs détresses, la victimologies, la criminologie, les aspects anthropologiques de la violence, de la victimologie, etc.*
- *Trouble du stress post-traumatique et Troubles de la Personnalité,*
- *Recherche en éducation sur la Psychotraumatologie et la Médiation,*
- *Recherche qualitative,*
- *Trauma, Anxiété et Dépression*
- *Trouble du stress post-traumatique et comorbidités psychiatriques*
- *Douleur, Dépression et Traumatisme psychique,*
- *Transfert des connaissances et d'expériences sur le terrain entre le Nord et le Sud sur la recherche et la prise en charge des populations traumatisées*
- *Trauma, Mémoire et Dissociation*
- *Psychotraumatologie et Psycho-immunologie (Impact du traumatisme psychique sur la défense immunitaire)*
- *Risque suicidaire et Trauma chez les adolescents,*
- *Pédocriminalité*
- *Génocide, Traumatisme psychique et Médiation*
- *Catastrophes naturelle, traumatisme psychique et santé mentale*
- *Pandémie VIH, un trauma psychique individuel et collectif ignorance ou dénie despotiques ?*
- *Déviationsexuelles, abus sexuels et troubles du stress post-traumatique,*
- *Toxicomanies, Trauma et troubles du stress post-traumatique*
- *Études comparées entre type de trauma et tableaux cliniques post-traumatiques*
- *Aspects transculturels des trouble du stress post-traumatique,*
- *Types d'événements traumatiques et les troubles psychiatriques post-traumatiques,*
- *Réactions post-traumatiques et terrains prémorbides*
- *Violence conjugale et troubles psychiatriques post-traumatiques,*
- *Importance épidémiologique de la Triade Trauma, Anxiété et Dépression en santé mentale*
- *Trauma, Anxiété, Dépression et Migration: facteurs de risques, prise en charge et prévention*
- *Médiation et victimologie*
- *Impact du traumatisme psychique sur la Médiation*
- *Violence et Médiation familiale en situation de divorce*
- *Médiation familiale et abus sexuel intrafamilial en situati-*

- *on de divorce*
- *Médiation et gestion des conflits en milieu de travail*
- *Crime de guerre, droits de l'homme entre Médiation et Réconciliation*
- *Médiation, Mobbing et Psychotraumatologie en milieu de travail*
- *Enjeux de la Médiation et de la gestion des conflits dans l'entreprise*
- *Education pour la Médiation, gestion des conflits et santé mentale au travail*
- *Médiation sociale et prévention de la violence dans la communauté*
- *Médiation en milieu scolaire et prévention de la violence chez les enfants et adolescents*
- *Médiation communautaire et prévention de la criminalité dans les communautés urbaines en haut risque*
- *Place de la Médiation dans la gestion et la prévention de la violence conjugale*
- *Médiation thérapeutique et gestion des conflits dans une entreprise ou une institution*
- *Échelles psychométriques pour l'évaluation de l'impact du traumatisme psychique chez les victimes*
- *Prise en charge en Psychotraumatologie et Médiation des victimes de crime de guerre*
- *Prise en charge psychopharmacologique et psychosociale des victimes de traumatisme de guerre*
- *Prise en charge psychopharmacologique et psychosociale des victimes d'abus sexuels*
- *Dimension transculturelle du traumatisme psychique et les prises en charge ethnopsychiatriques intégrées dans la communauté.*
- *Impact de l'évaluation des meilleures pratiques en Psychotraumatologie et en Médiation pour l'obtention des meilleurs résultats.*
- *Évaluation de l'impact de la Psychotraumatologie et de la Médiation dans la perception du trauma vécu et le changement de comportement obtenu après la prise en charge.*
- *Évaluation de l'impact de la télé-psychiatrie en Psychotraumatologie et en Médiation dans la formation et la prise en charge en faveur des communautés, régions ou pays aux ressources limitées.*
- *La passionnante série « In Debate », où des chercheurs renommés débattent des pour et des contre de sujets controversés;*
- *Les études originales dans le domaine de la Psychotraumatologie, la Médiation et la gestion des conflits*
- *Des articles de synthèse*
- *Des revues de livres*
- *Courrier des lecteurs*
- *Énoncés de philosophie, de principe et de politique officiels de l'IPM International ;*
- *Des lignes directrices dans la pratique de la Psychotraumatologie (clinique, traitement et expertises) et de la Médiation (selon les types de médiation et de gestion de conflits).*

Tous ces éléments contribuent à la compilation des connaissances spécialisées utiles à la formation continue et au perfectionnement des étudiants et des professionnels. C'est pourquoi un plus grand nombre de professionnels lisent de plus en plus le JPM. Pour donner suite à ce succès, le rédacteur en chef, le Dr Issack Biyong, et le comité international de rédaction travaillent à la hausse continue du facteur d'impact du JPM. Ce comité international veille que chaque numéro soit tiré en Français et en Anglais dans les principales régions linguistiques au niveau mondial. Cet effort de traduction de notre revue va s'étendre bientôt en Espagnol et en Allemand. Par l'intermédiaire de son système de soumission de manuscrits et de révision par les pairs, notre JPM reçoit environ 100 à 120 manuscrits par année, dont moins de 30 % sont acceptés aux fins de publication. Le JPM est ainsi fier de publier la recherche de grande qualité. Aussi rapidement que possible, un manuscrit paraissant en moyenne entre 9 et 12 mois après avoir été soumis. Le JPM est le choix évident et sûr des lecteurs du monde médical, paramédical, social, juridique, humanitaire et de plus en plus politique vu la place stratégique qu'occupe désormais sur le plan national et international la problématique de la Psychotraumatologie et de la Médiation. Notre revue est répertoriée dans la Bibliothèque nationale suisse, dans PubMed, PsycInfo, ISI web of science et dans ProQuest en français et en anglais.

Carte des tarifs d'insertion 2010 du Journal de Psychotraumatologie et de Médiation

Par insertion	1 fois	6 fois	12 fois
Page complète	1 754 \$	1 701 \$	1 648 \$
Deux tiers de page	1 616 \$	1 568 \$	1 520 \$
Demi-page	1 429 \$	1 387 \$	1 349 \$
Tiers de page	1 323 \$	1 285 \$	1 248 \$
Quart de page	1 216 \$	1 179 \$	1 141 \$

Position Garantie:

*Le contrat est non résiliable - contrat annuel requis (chaque numéro); quadrichromie seulement

Articles Sponsorisés

Les commandites des articles dans la série « In Review » pourront être réservées mensuellement au coût de 2 100 \$ par article individuel ou de 1 605 \$ par numéro, si elles sont confirmées pour une année. Les tarifs se calculent sur l'espace total utilisé durant une année civile. Le principe de l'annonce complémentaire n'est pas tenu en compte. Commission d'agence publicitaire : 15 % aux agences reconnues pour publicité par grande annonce uniquement. Termes : net à payer en 30 jours, 2 % d'intérêt sur les comptes en retard de payement.

Méthode d'impression

Méthode de reliure : sans couture. Les fichiers PDF (haute définition) d'Adobe Acrobat ont la préférence. Les fichiers peuvent aussi être fournis dans le programme d'origine. Les épreuves assorties aux annonces numériques doivent être fournies. Les photographies, les négatifs ou les positifs et le graphisme effectués pour l'annonceur sont aux frais de la production.

Annonces classées et publicités

Les tarifs publicitaires sus mentionnés s'appliquent. Les tarifs en ligne sont de 2.5,00 \$ le mot, chaque insertion devant compter 40 mots minimum. Pour annoncer à la fois dans le Journal de Psychotraumatologie et de Médiation (JPM) et le site Web de IPM International, les tarifs d'insertion se fondent sur les taux d'espace du JPM plus 2,00 \$ par mot pour la version en ligne de l'annonce. Il n'y a pas de commission d'agence pour les annonces classées, les offres d'emploi ou la publicité en ligne. Un rabais de 12% sera réservé aux fichiers électroniques prêts à photographier sous le format PDF à haute définition.

Encarts:

Pour les encarts sollicités dans le JPM les tarifs seront discutés au cas par cas. Pour tout renseignement à ce sujet, veuillez prendre contact avec notre secrétariat.

Position préféré

2e	3 631 \$	Pages en regard de la table des matières : 25 % de supplément pour l'espace
3e	3 631 \$	Bannière en bas de page (table des matières) : 2 341 \$
4e	4 324 \$	Bannière en bas de page (cartouche) : 2 331 \$

Couleur

Standard	618 \$
Assorties	741 \$
Quadrichrome	1 492 \$

Règlements sur le texte de l'annonce et les contrats

A) Les annonceurs et les agences de publicité assument la totale responsabilité de tout le contenu de la publicité imprimée et assument aussi l'entière responsabilité de toute réclamation inhérente faite à l'éditeur. B) L'annonceur et l'agence de publicité sont d'accord que l'éditeur n'aura pas obligation découlant de l'omission d'insérer une annonce pour quelque raison que ce soit. C) L'annonceur et l'agence de publicité sont coresponsables du paiement de la publicité publiée dans le JPM. D) Tout le contenu du matériel publicitaire est soumis à l'approbation de l'éditeur. E) Les annulations ne seront pas acceptées après la date limite fixée. F) La publication de la publicité dans le JPM ne constitue pas une garantie, une adhésion ou une promotion de la qualité ou de la valeur intrinsèque de ce produit ou des déclarations du fabricant à propos du produit. G) Les tarifs dégressifs se fondent sur l'espace total utilisé en un an. Tous les calendriers d'insertion qui ne correspondent pas à l'année spécifiée seront facturés au tarif dégressif.

Contact et information: Vos contrats publicitaires, demandes d'insertion et matériel de production doivent se faire à l'adresse suivante:

*Le Journal de Psychotraumatologie et de Médiation,
Coretta N. Beguel, Gestionnaire de la publicité et de la production,
200 Borealis cres., Ottawa (Ontario) K1K 4V1, Canada.*

Tél. : (613) 744-8944

Télec. : (613) 744-7165

Courriel : advertising@ipm-int.org

Opportunité de stages et offres d'emplois humanitaire

Il y a des postes dans notre réseau IPM-International Network, pour plus d'information, visitez le site : www.ipm-int.org ou nous contactez à l'adresse courriel: info@ipm-int.org

Nouvelles formations continues et post grades en Psychotraumatologie, Médiation et Gestion des conflits

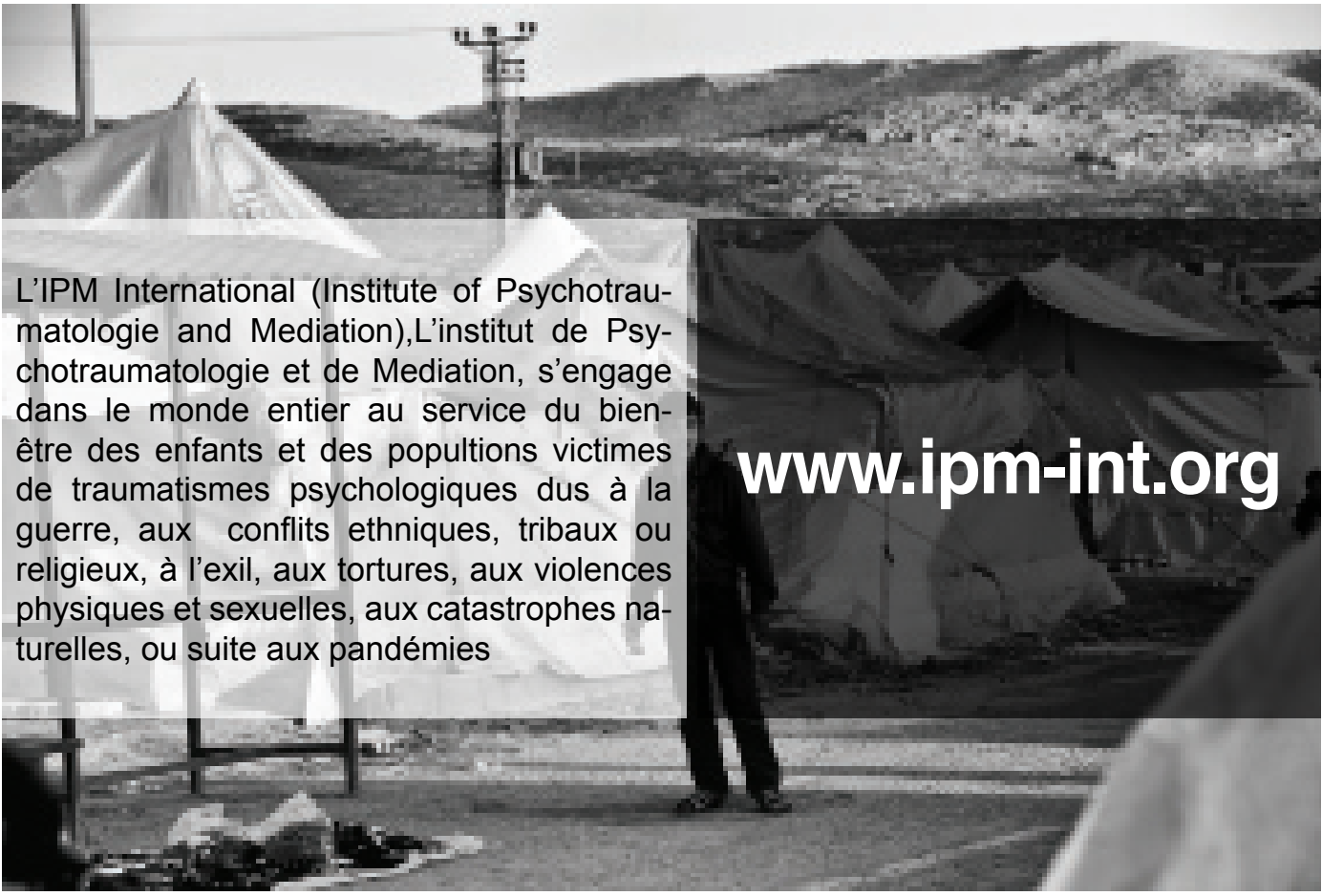
L'IPM international Network lance de nouvelles formations continues dès l'année 2013 pour plus de renseignements, veuillez nous contacter par courriel à info@ipm-int.org

Opportunité de poste de fellowship en psychotraumatologie et de psychiatrie transculturelle aux hôpitaux universitaires d'Ottawa, ON, Canada

Nous offrons des postes de stages et fellowship:

- pour les psychologues niveau master, doctorant et post doc.
- pour les médecins en post doc uniquement.

Pour nous contacter, écrivez à l'adresse courriel: monique.carriere@montfort.on.ca



L'IPM International (Institute of Psychotraumatologie and Mediation), L'institut de Psychotraumatologie et de Mediation, s'engage dans le monde entier au service du bien-être des enfants et des populations victimes de traumatismes psychologiques dus à la guerre, aux conflits ethniques, tribaux ou religieux, à l'exil, aux tortures, aux violences physiques et sexuelles, aux catastrophes naturelles, ou suite aux pandémies

www.ipm-int.org



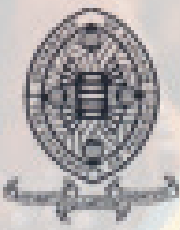
www.ipm-int.org



Gouvernement du Cameroun



www.synergiesafriaines.org



Université de Yaoundé I



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE
www.unige.ch



www.waspsocialpsychiatry.com

4CIPM

4ème Conférence internationale
de Psychotraumatologie et de
Médiation sur:

« Traumatisme et Psychopathologie :
Approches thérapeutiques et Culture »

à Yaoundé, Cameroun, Afrique,
22, 23 et 24 février 2013

Pour plus d'information
consulter notre site web:
www.4CIPM.org



IMFRESH

THEIMFRESH.COM